

Zeitschrift: Neues Berner Taschenbuch
Herausgeber: Freunde vaterländischer Geschichte
Band: 3 (1897)

Artikel: Zwei Briefe des Schultheissen N.F. v. Steiger
Autor: Steiger, R.F. v.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-127018>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Zwei Briefe des Schultheißen D. F. v. Steiger.

Schriftstücke von der Hand des letzten Schultheißen des alten Bern sind selten; man wird es daher begrüßen, wenn wir hier die Reproduktion eines Briefes des Schultheißen Steiger unsren Lesern bieten. Derselbe verdient um so mehr Interesse, als darin ein Bericht über die Flucht Steigers aus dem Grauholz enthalten ist. Er ist, wie der folgende, an den Schwiegersohn des Schreibenden gerichtet, nämlich an Karl Friedrich Rudolf May, Oberherrn zu Schöftland und Rued, der sich am 10. Mai 1790 mit Margaretha von Steiger, der Tochter des Schultheißen, verheirathete.

Der erste der beiden Briefe ist in der „Sammlung meist ungedruckter Aktenstücke zur bernischen Kriegsge- schichte des Jahres 1798“ von R. v. Erlach, S. 956—958 enthalten, wo aber als Adressat H. C. May v. Rued angegeben ist.

I.

Ulm le 28 Mars 1798.

Je ne crojois pas, mon tres cher ami, en prenant congé de vous a Berne de me trouver jamais a memo de vous ecrire ou de vous revoir.

La providence a voulu me laisser survivre a mon infortunée patrie, je me sousmes avec confiance à sa volonté —

Elle m'a sauvée miraculeusement — un des derniers sur le champ de bataille, je me vis entouré de Hussards francois.

Je gagnois non sans peine les bois de Muri avec un seul caporal¹⁾, ayant envoyé, un moment avant, mon valet en ville — pour sauver dans la maison ce qu'il pourroit, et me suivre a Thoune — ou si j'en echapois je me rendrois, bien decidé de ne pas me laisser prendre par les Francois.

Arrivé a Munsingen ou j'etois convenu avec le general de rallier le plus que possible de troupes pour deffendre l'Oberland,

Je fus un instant en danger d'etre assasine; le pauvre d'Erlach venoit de l'etre de la maniere la plus atroce — Reconu (d')une partie de soldats aupres desquel je m'etois trouvé a l'affaire du matin, m'entourerent, des paysans se reunirent avec eux — et me debaraserent d'une centaine de coquins furieux et yvres.

J'arrivai des lors fort heureusement a Thoune sans eprouver le moindre desagrement, toujours suivi de quelques uns de mes braves compagnons. Thoune etoit dans la plus grande commotion.

Des gens, que je ne connois pas, veillerent a ma sureté, jusques a ce que je fus embarqué.

¹⁾ Korporal Dübi. Siehe dessen Bericht im Berner Taschenbuch für 1856, Seite 211 u. ff.

J'arrivai a 3 h. du matin a Unterseven, ou je trouvai le peuple deja en pleine insurrection et se disposant a mettre le feu au chateau d'Interlachen, quelques preposés le continrent — mais je ne pus engager personne a deffendre cette partie du pays.

Je fus donc obligé, pour ma propre sureté de gagner le Brunig, je fus fort (bien) acceuilli a Brienz.

Mon frere¹⁾ m'y joignit avec ses deux petites filles de Toffen, venant d'Interlachen.

Nous traversames de compagnie les cantons d'Unterwalden, de Schweiz, le Togenburg jusques a St. Gall, ou je les laissai, pour arriver a Lindau, ou je comptois apprendre des nouvelles de ma femme et de Me. May²⁾). N'en trouvant pas, je passai a Stokach, d'ou j'envoyai un expres a Schaffhausen a Mr. Spleiss, auquel ces dames avoient etées recommandées.

Il m'apprit, qu'elles etoient parties pour Ulm, affin d'éviter l'orage, dont la ville etoit menacée par le revolutionnement des paysans et qui pouvoit etre dangereux pour les étrangers, surtout les Bernois.

Je fis donc les joindre a Ulm. Je les trouvai bien quant a la santé, tristes comme de raison, Me. May surtout d'être separée de vous — quoique rassurée par Mr. Schmid et votre lettre sur votre sort.

Incertain, mon cher ami, sur le parti que vous prendrez, je luy ay conseillé de rester avec nous jusques a ce qu'elle scut votre volonté a cet egard.

¹⁾ Joh. Albr. v. St., alt-Landvogt von Thorberg.

²⁾ Tochter des Schultheißen, Gemahlin des Adressaten.

Nous ne comptons pas rester longtems a Ulm, tout annonce une révolution en Suabe — des que les troupes imperiales quitteront les environs d'Augsburg, ce qui doit arriver un des premiers jours.

Je pense gagner cette dernière ville, et de la voir a considerer ou nous pourrons nous refugier et nous fixer pour quelque tems, avec sureté et oeconomie.

Je ne quitterai ma famille que lorsque elle (se sera) convenablement arrangee quelque part.

J'ignore, ou la fortune me conduira. Ce sera là ou je pourrai etre le plus utile a ma malheureuse patrie et le plus a memo de la venger.

Je vous embrasse mille fois, mon cher ami — mes respects chez vous.

Je souhaite que ma lettre soye plus heureuse que celle de votre femme qui vous ecrit chaque courrier.

Adieu mon cherissime ami

Tout a vous

II.

Je profitte, mon bien cher ami, du depart de Christian, pour joindre le billiet a la lettre de votre femme.

Vous etes bien sur de l'extreme plaisir avec lequel j'ay appris enfin a Ulm de vos nouvelles.

Je ne croyois pas mon tres cher ami en nous separant a Berne ni vous revoir jamais ni ma famille.

J'espérois en joignant l'armée y trouver une fin honorable et ne pas survivre a mon infortunée patrie que la trahison, la lacheté et la folie avoient perdue et deshonorée — La providence en a dis-

Je ne courrois pas, Mon
Tres Chre amie, en prenant
Conseil de Vous, ou M'avis
de une bavarder, j'aurais
a mesme, De Vous servir
ou De Vous servir)

La Providence, a voulu
me faire servir, a
mon infirmité Robie
De une, faute, avec
Confiance, a la Volonfe -

Elle, m'a fau ce
m'entendre en ent - un
des derniers, pris le Gang
de Robie ; je me vis
entouré de Huford franco

Je gagnay, sur les
Acres, les Bois, de Mon

avec, un feu (parce que
j'avais envoyé, un commandant
d'expedition, M. le Général
de Ville, pour sauver,
dans, la maison, ce qu'il
pourroit, et une partie
à Tzonne — ou si j'en
échappoit, je me demandoit
bien devenir, de ne pas me
laisser, prendre par les
français —

arrivé, à Meusigny
ou j'étois convenu, avec
le général, de ramasser, le
plus, que possible, de troupe
pour défendre, l'obstination
du feu, un fusil, en temps
d'une opposition, la partie
d'Irancy venait, de l'autre

de la marine. Ce plus
abordez — Recommez, une
partie, des soldats, auquel
desquel, je, n'avois faute
à l'affaire, Je matin
n'avois pas
de Poyson, je recevrais
avec Eau — et me faire.
de bonnes paroles, J'avois
de Cognac, fumant et
froid —

J'avois, des lard
fort juteusement, a l'bon
lais epoivrade, le boudin
des ay reueut, Toujours
veu, de quelquy eau
de nos bouteilles, Compagnon

Tzouma, étoit, dans, la plus
grande, construction

— de gens, que, je ne
connois pas, viennent
a ma partie, sur que au
que je fus, emboqué
l'annuité, a 8.3
du matin, a understatement
ou je trouvai, dans la
People, de la plaine
independance et je déposai
a melleur, le feu, au
Gobecu d'Yalembien.
quelque, temps, le
continuant — Mais
si, ne plus, engageront
Personne — a demander
ette partie du roya

Utrech le 28 Mars 1798

Le feu, pour oblige; pour, au
poison Séné, le geyser, le
Dommige le feu fort
acciller a Dorday

Mon frere, my frere
avec, le Dey, ably, father,
le Toffen, devant l'abreug
hans, Four est un
de Compagnie, les Paubus
l'entretien, le Sjewig
a Toya-Bey, jasay
a St. Gall, au ri les Comptoir,
pe, au mard, a Cidam, au
si Compagny, apprendre,
des haue velle, de Ma fere
et de Me. May, au
Dorday, au ge poisson

à Stokhage. J'en j'envoyant,
en Et me a Sagoff Guenter, a tel
spleiss, auquel, us Jonez avais
dix new manu eis

Il n'apoint, que Eley clair
partie pour Ulen, affin
d'eviter, l'orage, Jout, la chile
etout meurri par, le
revolutionnemus, de Poyffor
et qui pouroit etre dangereux
pour, les Chouages, gardant
le Bemont

Je fis Jout, les jostade
a Ulen Je les trouvai
bien, quant a la Soubi
tous le, perte de nos Poy
Ma, moy fustade, J'ave
le poecé de Jout —

que j'apportai, et
Mr. Poynt, et Jout.

Letter, for Votre frere
jumentaire, mon bel
ami, fait le parti, que vous
pouvez le laisser, et
cosseille', Je resterai, avec
vous, jusqu'au au, qu'elles
sont. Votre Valentine, a et
bon —

Vous ne comprenez
pas rester, Croyez-moi, a un
tant auant, une revolution
en Seaborn. Il y a, les
Tours, Japonnais, partant
les Etats-Unis. J'explique
ce qui, doit arriver
un des premiers Janv.

Je pense, que
cette derniere Ville, et
la ville, a considerer

on leurs personnes, leurs
réfugiés, et leurs frères
pour quelq^us tems, avec franchise
et économie

Je ne quitterai, mal
familié, que longs. Elles
convenablement, arrange
quelque poob —

J'ignore, on la fusten
me condamne. Ce sera là
au, je pourrois dire, le
plus utile a ma malheure
Mairie, et le plus a mesme
Je le Venger

Je vous, en bref, mille
b^{on}s, mons^{ieur} ami —
My respects, chez vous

Je vous^{te}, que m'a
dit un jour, plus généralement
que celle De Vaux fera
qui vous n'as^t gage faire
Ainsi, mes ch^{er} fr^{ere} et moi
Tout a vous.

posé autrement. J'ay echapé comme par miracle a la mort que je crojois un bonheur pour moy, mais (aussi) aux Hussard qui me serroit de pres.

En me conservant, la Providence m'a imposé la tache d'employer le peu de jours que j'ay a vivre encore a delivrer ma patrie de ses oppresseurs et a la venger. Je la rempliroi mon cher ami de mon mieux et autant que mes foibles moyens me le permettront.

... (Familienangelegenheiten) . . . En attendant, ne soyes pas en peine de nous; nous sommes a memo de nous tirer convenablement d'affaire — partout nous trouvons les temoignages les moins equivoques de bienveillance, d'interet et d'egard . . .

Nous serons, je pense, a Munich, quand vous recevrez nos lettres; la vie y est de moitié moins chere qu'a Augsburg. J'attendray la les reponses de Berlin et de Londres a mes lettres — et ces reponses decideront, je pense, de l'endroit, ou je fixerai notre domicile.

Si vous addresses, mon cher ami, vos lettres a Mr. de Halder a Augsburg, elles nous parviendront surremment, ou que nous soyons,

Mille respect et compl. a Schoftland ou je pense que Me. votre mere et sa famille seront arrivés. — Rien n'egale la verité des vœux que je fais pour vous que celle de l'attachement avec lequel je suis, mon tres cher ami,

Tout a vous

Augsburg, 9 avril (1798).

Steiger.